

Procès-verbal du Conseil d'école N° 3 du Lundi 17 juin 2019

Ecole André Malraux, Annexe du Lycée Charles de Gaulle

Sous réserve d'approbation au prochain conseil d'établissement

Etaient présents :

Equipe de direction : Didier Devillard, proviseur, Aurélie Exbrayat, directrice, Benoît Gaudry, directeur financier, Cerian Maraviglia, coordinatrice d'anglais.

Les enseignants : Marie-Christine Matta, Emilie Galmiche, Laurence Metz, Bruno Basset, Lydia Orhan, Sidonie Mançois, Florence Bonnet, Anny Robin, Vanessa Davis, Géraldine Allot, Fanny Tonnoir.

Les parents représentants APL : Audrey Debru, Elisabeth Flawn-Thomas, Lyse Lewis, Céline Auboin, Fanny Déroulède

Les parents représentants ACE : Amy Marous

Représentante Amicale : Virginie Chaleur-Launay

Ont été excusés : Mme Sonia Bello, Madame Sidonie Mançois

1 - QUESTIONS D'ORDRE STATUTAIRE

- Présentation des présents, tour de table
- Secrétaire de séance: Madame Marie Ruthven
- Lecture des questions diverses :

Questions APL

1. « *Quelle sera la structure pédagogique l'année prochaine ?* »

Questions ACE

Pas de question

Mme Exbrayat répondra à la question APL au cours du Conseil.

- Règlement et fonctionnement de l'école :

Mme Exbrayat remercie les parents élus pour leur investissement et la qualité des relations qu'ils entretiennent avec l'école. Ils exercent leur rôle de représentant de parents avec efficacité et sont des partenaires appréciés de l'école.

Autorisation des prises de vue

En attendant de rédiger un article dans le règlement intérieur 2019/2020 de l'école à l'occasion du prochain conseil d'école, il est rappelé aux parents qu'ils ne sont pas autorisés à prendre les élèves en photo pendant les sorties scolaires.

Au cours des sorties scolaires, il arrive que des photographies prises par des accompagnateurs circulent sur les groupes WhatsApp des parents.

L'école adresse en début d'année un formulaire aux parents d'élèves pour connaître, pour l'année scolaire à venir, leur position quant à la possibilité ou non de photographier leur enfant dans le cadre scolaire.

La circulation de photographies d'élèves sur les téléphones des parents dans le cadre scolaire ne peut se faire du fait de la loi sur la protection des données personnelles.

Par ailleurs, il est rappelé que les enseignants n'ont pas donné leur accord pour être photographiés. Une charte des accompagnateurs sera rédigée en septembre prochain et formalisera ce point.

Les parents sont invités à visiter le blog de l'école pour suivre les actualités pédagogiques de l'école.

Communication Ecole/enseignants

Le cahier de liaison est à privilégier. En effet, les enseignants ne peuvent pas consulter leur messagerie en temps réel pendant la classe.

Les parents peuvent joindre par email le secrétariat pour signaler un imprévu de dernière minute, et par téléphone en cas d'urgence.

La confiance réciproque entre les enseignants et les familles est indispensable pour que l'Ecole puisse assurer aux élèves un climat scolaire satisfaisant. Il est important que les parents soient à l'écoute de leur enfant et de son ressenti. Ils sont invités à prendre attache auprès de l'école ainsi qu'à prendre également en compte les observations de l'enseignant. Il est indispensable que les familles ne s'en tiennent pas au strict ressenti de leur enfant et que les liens entre l'Ecole et les parents restent étroits. Les parents doivent veiller à ce que leurs courriers et communications restent courtois et constructifs. La qualité de la scolarité des élèves répond d'un contrat moral qui réunit l'école et les parents et d'une indispensable confiance mutuelle. Les associations de parents d'élèves participent pleinement de la construction d'un climat serein au sein de l'établissement et continueront d'inviter les parents à rester mesurés. M. le Proviseur précise que si les enseignants peuvent être amenés à expliciter leurs démarches pédagogiques ils n'ont pas à s'en justifier sauf auprès de l'inspectrice de la zone Europe du Nord qui reste évaluatrice en la matière.

Absence des élèves.

L'an prochain, les parents seront invités à ne plus adresser les mails d'information d'absences directement aux enseignants mais devront les communiquer au secrétariat, en mettant la directrice de l'école en copie. Les enseignants seront bien entendu tenus informés par la secrétaire de l'école des informations partagées par la famille.

Cette modification de procédure sera formalisée dans le règlement intérieur lors du premier conseil d'école.

Il est rappelé qu'une absence connue de longue date doit être signalée à l'avance.

Les absences (hors maladie) doivent rester tout à fait exceptionnelles. Par ailleurs, ces absences doivent être justifiées auprès de l'école.

2- QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER

- Travaux & équipements

Les jeux et marquages au sol financés par l'APL et Friends of the Lycée ont été délivrés lors des dernières vacances. Une cible de football et un « buddy bench » ont été installés dans la cour de cycle 2. Quatre marquages au sol ont été réalisés sur le sol de la cour de maternelle. Madame Exbrayat remercie l'APL et Friends of the Lycée pour cette contribution qui contribue au bien-être des élèves.

Lors des dernières vacances, le Lycée Charles de Gaulle a financé l'élagage des arbres du site, la réalisation et installation d'une plaque de signalétique côté Bordars Road ainsi que le renouvellement du revêtement de la zone des jeux dans la cour de maternelle (pour un montant de 10 466 euros)

- Hygiène et sécurité

Exercices de sécurité

Les deux premiers exercices de sécurité se sont déroulés comme il se doit. Un troisième exercice d'évacuation incendie aura lieu ce trimestre.

Exercice de mise en sûreté

Le Proviseur indique que l'AEFE a sollicité un prestataire privé pour organiser un exercice de type « confinement en cas d'intrusion » dans ses EGD (Etablissements à gestion directe). Quelques établissements ont commencé à bénéficier de ces séquences de formation. Le Lycée Charles de Gaulle et ses annexes devraient être concernés par cette formation la deuxième quinzaine de novembre. Une communication spécifique sera rédigée par l'établissement à l'attention des parents pour leur en préciser les modalités. Elle devrait répondre à un format de quatre jours incluant : le repérage des lieux par les intervenants, un temps de formation/information à destination des enseignants et des élèves, une explicitation des procédures aux parents, et se terminer par l'exercice en lui-même et son bilan.

- Restauration scolaire

Trois commissions ont eu lieu cette année. Une quatrième commission aura lieu dans quelques jours. Les menus de septembre/octobre seront étudiés. Il est à noter qu'en complément des plats, entrées et desserts spécifiques, des crudités, du fromage blanc, du fromage et des fruits sont proposés pour les jours.

A l'instar de nombreuses écoles anglaises, des « Green Days » seront introduits, deux par mois, pour offrir des menus végétariens. Par ailleurs, des menus à thèmes seront réintroduits, certains plats en sauce seront supprimés pour être remplacés par des plats plus simples, la sauce sera plus souvent proposée à part. Les élèves semblent avoir apprécié les améliorations du service cantine.

3 - QUESTIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE

- Projets et actions pédagogiques

Athlétisme

Les rencontres athlétisme des CE2 et des CM1 ont eu lieu les 11 et 17 juin. Elles se sont très bien passées. Elles ont été plébiscitées par les élèves. Des épreuves de lancer de poids, de lancer de vortex, de course de vitesse et de haies ont donné aux élèves l'occasion de pratiquer des activités sportives et de partager un temps fort tous ensemble.

La course contre la faim

Nous félicitons nos élèves qui, de la MS au CM2, ont fait preuve d'endurance et d'enthousiasme ! L'école a levé £ 2404.22 au profit de l'association « Action Against Hunger ». Nous tenons à remercier tous les contributeurs.

« Earth week »

Dans le cadre de son engagement dans une démarche de développement durable, le Lycée Charles de Gaulle et ses annexes ont activement participé à la « Earth week » du 1^{er} au 5 avril dernier pour former les élèves à devenir des éco-citoyens responsables.

Au mois de juin, la classe de CE1 est engagée avec une action de sensibilisation par jour.

La kermesse du samedi 29 juin sera engagée à son tour. Les parents organisateurs nous invitent eux aussi à des gestes éco-responsables. Une sensibilisation sera faite dans toutes les classes pour rappeler aux élèves le principe du tri sélectif des déchets. Des poubelles spécifiques seront réparties sur le site. Les élèves apporteront leur gourde afin de limiter la consommation de gobelets. Des couverts biodégradables (en fécule de pomme de terre) remplaceront les traditionnels couverts en plastique.

La grande lessive

Toutes les classes de l'école ont participé vendredi 14 juin à la nouvelle édition de « la grande lessive » sur le thème « De la couleur ! ». Des réalisations plastiques ont été suspendues, au moyen de pinces à linge, à des fils tendus dehors, en empruntant le principe des « Grandes Lessives » d'autrefois.

Prix des Incorruptibles

Les élèves, de la MS au CM2, ont comme prévu pu exprimer leur voie à bulletin secret. L'équipe enseignante s'est réjouie avec ses élèves de ce temps fort qui, au-delà des compétences civiques qu'il développe (vote des élèves, expression et écoute de différents points de vue...), a favorisé les échanges en classe, entre classes, et entre élèves autour de la littérature.

Fête de la Musique

Vendredi 21 juin, la traditionnelle fête de la musique sera organisée à l'école par l'Amicale. Comme chaque année, des élèves volontaires offriront des prestations musicales variées à leurs camarades dans le gymnase de l'école. Un maître de cérémonie rythmera cette journée, les participants seront diplômés après leurs prestations. L'Amicale filmera cette journée artistique.

Cérémonie des CM2

Chaque année l'école et l'Amicale organisent, sur temps scolaire, une « Cérémonie des CM2 » pour ses "presque collégiens". Cette année, de nouvelles modalités d'organisation ont été pensées pour partager ce temps avec les parents. La cérémonie se déroulera à l'école jeudi 27 juin à 18h. Les élèves présenteront leur spectacle de fin d'année, se verront remettre un diplôme, le yearbook CM2 et un hoodie. Ils profiteront ensuite d'un rafraichissement convivial.

Chorales

Les concerts spectacles des trois chorales de l'école (Maternelle, CP/CE1/CE2 et CE2/CM1) sont programmés le jour de la kermesse.

Madame Exbrayat exprime au nom de l'équipe sa reconnaissance à M. Basset pour son expérience artistique partagée, son travail rigoureux et sa grande implication dans les productions musicales des élèves de l'école. Deux concerts exceptionnels ont marqué l'année : le concert commémoratif du centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale avec les élèves de CM1 et CM2 à l'Institut français au mois de novembre et le concert du Lycée français au Cadogan Hall en mai dernier.

Le 5 juin 2020, le Lycée Charles de Gaulle invitera une nouvelle fois des parents d'élèves au Cadogan hall pour offrir un prestigieux événement musical. Le format choisi sera un peu plus court mais réunira de nouveau des classes de tous les sites. A cette occasion, M. Basset et M. Christian (enseignant à l'école primaire de Wix) joueront un rôle artistique au niveau des écoles primaires. Madame Exbrayat coordonnera ce projet inter-degrés.

Ensemble orchestral et atelier percussion

L'Amicale a soutenu la proposition de l'école en finançant au troisième trimestre deux ateliers musicaux sur la pause méridienne des vendredis. Les séances « Musique et Percussions » proposées aux élèves

volontaires de CP et de CE1 et les séances d'orchestre proposées aux musiciens volontaires de CE2, CM1 et CM2 sont très appréciées des enfants. Ces ateliers seront de nouveau proposés aux élèves volontaires à partir d'octobre 2019. L'« Ensemble orchestral de Malraux » fera sa première prestation le 21 juin prochain à l'occasion de la fête de la musique organisée à l'école.

- Enseignement de l'anglais

Intervention de la coordinatrice d'anglais, Cerian Maraviglia

Pour la première fois cette année, les tests d'entrée en S.I et les tests de positionnement CM2 permettent de répartir en anglais les élèves de 6^{ème} en groupes de niveaux ont été dissociés. Tous les candidats pour la section internationale ont passé les épreuves à South Kensington un samedi matin dédié.

Ces nouvelles modalités ont garanti des conditions de passations d'épreuves équitables pour tous les candidats et sont apparues très satisfaisantes.

Section internationale 6^{ème} du Lycée :

Les modalités d'organisation en été particulièrement bien pensées et ont permis un déroulement très satisfaisant des épreuves et des corrections. M. le Proviseur remercie Cerian Maraviglia pour son travail rigoureux tant au niveau de l'élaboration des sujets que des modalités de passation des épreuves, que du travail de correction avec copie test et harmonisation des corrections.

Cette année, la section internationale offrait à nouveau 90 places en sixième. 181 élèves se sont présentés. Sur les 12 élèves de Malraux candidats, cinq ont obtenu une place.

Les élèves n'ayant pas obtenu de place en S.I. sont automatiquement pris en compte en liste d'attente. A ce jour, 7 élèves de la liste complémentaires ont obtenu une place. Le processus continuera jusqu'à la fin de l'été.

Les résultats à ce test ne seront pas mentionnés dans le bulletin.

Tests CM2

2 élèves de CM2 ont obtenu niveau A1/A2 dont un élève ayant débuté l'anglais il y a deux ans.

37 élèves ont obtenu le niveau avancé de B1/B2.

Cela signifie qu'en fin de scolarité primaire, 94.8 % des élèves de l'école ont validé le niveau d'anglais attendu par l'Education Nationale pour ses élèves en fin de troisième.

La note globale de la réussite aux tests (sur 250) sera communiquée par le professeur d'anglais de l'élève dans le livret du 3^{ème} trimestre, et sera assortie d'un commentaire de l'enseignant.

- Rentrée 2019

Equipe enseignante 2019 – 2020

L'école se voit fermer une classe à la rentrée prochaine comme les effectifs l'avaient laissé présager. Aucun membre de l'équipe n'est touché par cette mesure car Mme Fanny Tonnoir, enseignante en PS à l'école depuis un an, fait le choix de quitter Londres pour poursuivre ses fonctions d'enseignante en France.

Madame Lorraine Beurthon-Sharp, ASEM dans l'école depuis 2004, prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. Un recrutement d'ASEM est en cours.

Effectifs 2019-2020

Ils ne peuvent être communiqués car les commissions restantes vont encore les faire évoluer mais la directrice pense que les effectifs pourraient rester sensiblement les mêmes à la rentrée malgré le contexte du Brexit. La structure pédagogique dépendant des effectifs, elle sera définitivement arrêtée début septembre lors de la pré-rentrée enseignante du 2 juillet et connue des parents à la rentrée. La maternelle devrait compter deux PS/MS et une MS/GS.

Modalités de rentrée

La rentrée est fixée mercredi 4 septembre. Les informations de rentrée seront communiquées à tous les parents quelques jours avant les vacances d'été. Le mail d'information leur précisera le jour, les horaires et les modalités de rentrée, les listes de fournitures, et les documents administratifs à lire ou à renseigner. Les informations seront également disponibles en ligne sur le site de l'école durant l'été.

Accueil des PS

Les élèves de PS sont accueillis une première fois avec leurs parents à l'occasion de rendez-vous individuels. Un livret d'accueil en maternelle et un livret d'accueil en PS seront distribués à chaque famille de PS le jour de la visite de l'école, le mercredi 26 juin.

Information aux nouveaux parents

La directrice a proposé à tous les nouveaux parents une réunion d'information lundi 24 juin à 17h30. Une réunion semblable sera proposée vendredi 6 septembre à 18h pour les nouveaux parents qui n'ont pu assister à la première et pour les parents qui obtiendront une place pour leur(s) enfant(s) avant la rentrée.

5 – ASSOCIATIONS DE PARENTS

L'Amicale

L'Amicale proposera sensiblement la même programmation d'activités périscolaires l'an prochain. Le club d'échec devrait recommencer.

Au troisième trimestre, l'Amicale a permis la quiz night des parents, la cérémonie des CM2 la fête de la musique et la réalisation des yearbooks.

Lors de l'assemblée générale, Mme Nada Créma a démissionnée, deux nouvelles trustees ont été enregistrées : Mme Raphaël Godefrey et Mme Fanny Déroulède.

L'école tient à remercier Mme Créma et Mme Chaleur- Launay pour leur investissement bénévole depuis plusieurs années. Elles travaillent actuellement à une transition harmonieuse avec les nouvelles trustees.

* * *

Association de parents/APL

Mme Flawn-Thomas coordonne l'organisation de la kermesse. Elle remercie la directrice pour l'accès ce jour-là à la cour de cycle 2 et pour l'accord donné pour le barbecue.

Elle précise que l'APL renouvelle le « goûter des retrouvailles et d'accueil des nouvelles familles ». Il aura lieu mardi 04 septembre de 10h30 à 12h00 au

Lammas Park, près de l'aire de jeux, devant l'entrée de Northfields Avenue.

* * *

A l'occasion de son dernier conseil d'école à Malraux, Mme Exbrayat remercie M. Benoit Gaudry, Directeur Financier du Lycée depuis 5 ans, pour ce qui a été réalisé dans les écoles le temps de son contrat. M. Gaudry salue les parents et l'équipe. Il précise que M. Sébastien Rest lui succèdera en septembre prochain.